



Berne, le 27 février 2013

A l'attention des destinataires
de l'audition
selon liste ci-jointe

**Modification de la loi fédérale sur le renseignement civil (LFRC; RS 121):
Audition**

Mesdames, Messieurs,

En annexe, nous vous transmettons pour avis les documents relatifs à la modification de la loi fédérale sur le renseignement, en conformité avec l'art. 10 de la loi fédérale du 18 mars 2005 sur la procédure de consultation (LCo; RS 172.061).

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre avis d'ici au **31 mai 2013** à l'attention de M. Philipp Burgi, Service de renseignement de la Confédération, Papiermühlestrasse 20, 3000 Berne; philipp.buergi@ndb.admin.ch; tel. 031 323 30 48).

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ueli Maurer
Président de la Confédération

Annexe:

- Projet de modification de la loi fédérale sur le renseignement civil et rapport explicatif (d, f, i)
- Liste des destinataires des documents de l'audition